

PRÉPARATIONS MILITAIRES MARINE PROGRAMME D'INSTRUCTION DE LA PÉRIODE ÉCHELONNÉE.

1. **CONNAISSANCES GÉNÉRALES DE LA MARINE** (7 H).

Enjeux de la défense en France - 1 h.

La maritimisation - 1 h.

Organisation géographique, mission et moyens de la marine nationale - 3 h.

Les valeurs de la marine – 2 h

2. **FORMATION MILITAIRE** (12 H).

2.1 La vie dans la marine (5 h)

Corps, emplois, grades, appellations - 1 h.

La vie à bord d'un bâtiment, organisation générale du bord - 2 h.

Règlement de discipline générale (dont politique marine relative au sexe, alcool et drogues) - 1 h.

Etre marin : gestion du temps, de l'éloignement - 1 h.

2.2 Formation à la protection - défense / sécurité du personnel (7 h)

La protection - défense - 1 h.

L'école du soldat sans arme - 1 h.

L'école du soldat avec arme - 1 h.

L'instruction au tir - 4 h.

3. **FORMATION MARITIME** (26 H).

3.1 Éléments (rudiments) de navigation maritime

Vocabulaire général - 2 h.

Notions de navigation - 2 h.

3.2 Règlement pour prévenir les abordages en mer

Sécurité des embarcations - 2 h.

Amarrage, mouillage - 2 h.

Balisage - marques latérales et cardinales - 2 h.

Signaux sonores et lumineux, de trafic portuaire, de détresse - 2 h.

Feux et marques de navires - 2 h.

Règles de barre et règle de route - 2 h.

Règles de navigation et de sécurité applicables à la plaisance - 2 h.

Météorologie : généralités, comment se procurer les prévisions, lecture des cartes, signaux - 2 h.

Matelotage - 2 h.

Pratique sur le plan d'eau - 4 h.

Les heures dégagées, notamment en cas d'impossibilité matérielle de passage du permis mer, peuvent être utilisées pour compléter la formation des stagiaires dans d'autres matières : les activités sportives, de cohésion, de connaissance de la marine et de ses unités seront privilégiées.

4. **SÉCURITÉ (2 H).**

Combustion, extinction, matériel de lutte, protection du personnel d'intervention - 1 h.

Organisation sécurité - lutte contre les sinistres et les voies d'eau - 1 h.

5. **FORMATION AUX PREMIERS SECOURS (10 H).**

Formation pour l'obtention du PSC1 (10 h).

6. **SORTIES DE COHÉSION OU SPORT (18 H).**

Les chefs de centre organisent des activités ou sorties sportives dans le but de développer la cohésion et l'esprit d'équipage des stagiaires, sans promouvoir l'esprit de compétition. Les séances sont autant que possible réparties sous tout le cycle annuel.

7. **EXAMENS FINAL (1 H).**

Examen pouvant être réalisé, le cas échéant, au cours de la période bloquée. Il porte sur l'ensemble des connaissances acquises durant le stage.

8. **AUTRES (4 H)**

Le chef de centre définit avec le chef du CIRFA marine deux créneaux d'intervention visant à présenter aux stagiaires l'ensemble des métiers et filières proposés par la marine nationale, ainsi que la réserve opérationnelle. (4 H).